

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Batmix

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Batmix
Aspect	Solide fibreux.
Numéro du produit	MX0021-01.0
Identification interne	A30428 A30042
Taille du récipient	25 & 50 L 6.60 & 13.2 gal

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Fertilised growing media
Utilisations déconseillées	Utiliser seulement pour les applications prévues.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Bertels B.V. Ommepad 2 6035 PC Ospel The Netherlands www.plagron.com ☎ +31 (0)495 63 15 59 ✉ msds@bertelsholland.com
-------------	--

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	+31 (0)6 51 66 52 10 +31 (0)6 27 84 19 52
--------------------------	--

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

##### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

# Batmix

**Commentaires sur la composition**      Aucun composant ne nécessite d'être listé.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Aucune recommandation particulière. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Aucune recommandation particulière. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Rincer la bouche. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Aucune recommandation particulière. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Protection des secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Aucun symptôme particulier connu. Peut être légèrement irritant pour les yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes.
<b>Traitements particuliers</b>	Pas de traitement particulier requis.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Agents chimiques en poudre. Gaz inert. Mousse résistant à l'alcool.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Aucun connu.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.
--	---

# Batmix

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Aucune recommandation particulière. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Collecter le déversement avec un balai et une pelle, ou assimilé et réutiliser, si possible. Éliminer le contenu/réceptier selon les réglementations nationales.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un endroit sec. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

**Classe de stockage** Stockage non spécifique.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Aucune ventilation particulière requise.

**Protection des yeux/du visage** Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale.

**Protection des mains** Aucune protection des mains particulière recommandée.

**Mesures d'hygiène** Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Protection respiratoire** Aucune recommandation particulière. Prévoir une ventilation suffisante.

## Batmix

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.



# Batmix

## 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

## 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Pas considéré comme dangereux pour la santé selon la réglementation en vigueur.

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Cancérogénicité CIRC**

Aucun composant de ce produit présent à un niveau supérieur ou égal à 0,1% n'est identifié comme agent cancérigène probable, possible ou connu pour l'homme par le CIRC.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

# Batmix

**Exposition répétée STOT rép.** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

## Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non pertinent. Solide.

## **Information générale**

Pas de danger spécifique pour la santé connu. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

## **Inhalation**

Aucun symptôme particulier connu. Peut irriter les voies respiratoires.

## **Ingestion**

Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

## **Contact cutané**

Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

## **Contact oculaire**

Aucun symptôme particulier connu. Peut être légèrement irritant pour les yeux.

## **Voie d'exposition**

Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

## **Organes cibles**

Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **Écotoxicité**

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

#### **Toxicité**

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### **Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### **Bioaccumulative potential**

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

#### **Coefficient de partage**

Pas d'information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### **Mobilité**

Pas de données disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### 12.6. Autres effets néfastes

#### **Autres effets néfastes**

Aucun connu.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### **Information générale**

Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

#### **Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **Général**

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

# Batmix

Non applicable.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

## 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### **Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.  
Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Conseils de formation** Lire et suivre les recommandations du producteur.

**Numéro de FDS** 4557

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.